



Fiche d'emploi et de poste

AGENT CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS CONTRACTUEL – Renfort Saisonnier (H/F)

CDD - Rémunération en référence au grade d'adjoint technique territorial.

Nombre de postes ou titulaire du poste

1

PRÉSENTATION DE L'EMPLOI	
INTITULE	Agent Chargé de l'Entretien des Espaces Verts Contractuel (H/F) – Renfort Saisonnier.
RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE	<pre> graph TD A[Direction Générale des Services] --> B[Direction des Services Techniques] B --> C[Centre Technique Municipal] C --> D[Service Environnement] D --> E[Secteur Espaces Verts] E --> F[Equipe Espaces Verts] </pre>
RELATIONS	<i>Relations internes</i> : Relations avec le responsable hiérarchique direct, collaboration permanente avec l'ensemble des agents des espaces verts, collaboration avec l'ensemble des services du Centre Technique Municipal.
	<i>Relations externes</i> : Contacts quotidien avec les usagers.
CONDITIONS D'EXERCICE	Travail à l'extérieur par tous les temps seul ou en équipe. Disponibilité en fonction des conditions climatiques. Station debout, à genou ou accroupi prolongée, fréquente manipulation de charges et de produits pouvant être toxiques. Utilisation de matériel bruyants et dangereux. Port d'équipements de protection individuelle obligatoire. Permis véhicule légers (VL) requis.
AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS	Placé(e) sous la responsabilité directe du responsable d'Équipe Espaces Verts. Relative autonomie dans l'organisation du travail avec responsabilisation accrue en fonction des besoins du service. Rend régulièrement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités.
CONTINUITÉ DANS LE SERVICE	Le responsable d'Équipe Espaces verts pour le volet stratégique et les agents de l'équipe pour l'opérationnel.

MISSIONS DE L'EMPLOI	
Missions Principales	1. Effectuer la maintenance du patrimoine vert dans



Fiche d'emploi et de poste

AGENT CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS CONTRACTUEL – Renfort Saisonnier (H/F)

CDD - Rémunération en référence au grade d'adjoint technique territorial.

	<p>le cadre d'une gestion respectueuse de l'environnement.</p> <p>2. Participer à la conception et à l'aménagement d'espaces verts.</p>
--	---

LES ACTIVITÉS
<p>1. Effectuer la maintenance du patrimoine vert dans le cadre d'une gestion respectueuse de l'environnement.</p>
<p>Tontes et finitions des surfaces engazonnées, prairies et fauches tardives. Taille et défleurissement des haies, bosquets d'arbustes et massifs floraux. Désherbage à l'aide de techniques alternatives et de traitements phytosanitaires si nécessaire, des haies et bosquets d'arbustes, ainsi que les surfaces minérales (trottoirs, allées, aires de jeux ...) Ramassage des feuilles mortes. Entretien des aménagement floraux, plaine terre et hors sol (arrosage, désherbage, défleurissement, fertilisation). Relever les incidents et les dysfonctionnements et alerter les Responsables. Entretien et nettoyage du matériel. Ramassage des paniers et vidage des corbeilles.</p>
<p>2. Participer à la conception et à l'aménagement d'espaces verts.</p>
<p>Réalisation de travaux d'engazonnement. Plantation d'arbres et arbustes. Participation à la conception et à la mise en œuvre des massifs floraux éphémères et pérennes. Participation à la conception et à l'aménagement d'espaces verts.</p>
<p><i>Les missions et activités ci-dessus sous entendent des tâches non listées. Par ailleurs, après concertation, les agents peuvent se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Ils peuvent, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.</i></p>
<p>CHIFFRES CLÉS</p> <p>1200 m² de massifs l'été ; ville labellisée 3 fleurs.</p>

Prévention et Sécurité au travail	
Conditions spécifiques touchant à la santé et la sécurité au travail	<p>Travail manuel et /ou mécanique en extérieur. Manipulation de produits phytosanitaires. Relation avec les usagers. Risques routiers.</p>

<p>ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NÉCESSAIRES POUR LE POSTE</p> <p>Se référer à la fiche d'identification des risques du document unique.</p>
--

Compétences générales requises					
Niveaux de la compétence requise :		1	2	3	4
1 notions ; 2 utiliser et connaître ; 3 maîtriser ; 4 être expert					
SAVOIRS	Maîtrise des techniques professionnelles liées aux travaux d'entretien et de l'aménagement des l'espaces verts.				
SAVOIR-FAIRE				X	
SAVOIR-AGIR					



Fiche d'emploi et de poste

AGENT CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS CONTRACTUEL – Renfort Saisonnier (H/F)

CDD - Rémunération en référence au grade d'adjoint technique territorial.

	Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail.			X	
	Réaliser des tailles saisonnières, un entretien des végétaux.			X	
	Valoriser la flore indigène et la biodiversité.		X		
	Désherber à l'aide de méthodes alternatives et de produits phytosanitaire si nécessaire.			X	
	Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits.			X	
	Relever les incidents et les dysfonctionnements et alerter les responsables.			X	
	Techniques et pratiques de la gestion différenciée.			X	
	Participer aux fleurissements éphémère et pérenne.			X	
	Pratique du maniement des engins motorisés (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie).			X	
SAVOIRS COMPORTEMENTAUX	<p>Être force de proposition, et être réactif en anticipant les situations et les problématiques. Savoir écouter avec tact et diplomatie, fermeté et pédagogie ses interlocuteurs (responsables, collaborateurs, agents partenaires ...) Aptitude à travailler en équipe et sachant rendre compte. Ponctualité. Discrétion professionnelle. Sens de l'observation.</p>				
Diplômes et expériences professionnelles requis					
Diplômes, permis et/ou habilitations	<p>Niveau ou Diplômes requis : Permis : B.</p> <p>Niveau et diplômes souhaité(s) : Du CAP au BAC pro. Permis C.</p> <p>Habilitations : Certiphyto.</p>				

Fait à ALBERTVILLE le :

Le Responsable N+1	L'Agent	Le Responsable du S.R.H	Le Directeur Général des Services